



Fribourg, le 4 octobre 2018

## Consultation restreinte Projet d'ordonnance modifiant le ReLAtEC

Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur,

Nous nous référons à votre courrier du 5 septembre 2018 et nous vous remercions de nous donner la possibilité de nous exprimer sur le projet d'ordonnance modifiant le règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions.

Le Parti socialiste fribourgeois (PSF) vous remercie pour cette modification du ReLAtEC qui reflète le résultat des débats de la session de juin 2018 du Grand Conseil.

Le PSF n'a pas de remarque sur ces modifications.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller d'Etat, Directeur, à notre considération distinguée.

Pour le PSF  
Benoît Piller, député